NOTICE

SUR

LES EAUX MINÉRALES EN GÉNÉRAL,

ET SUR CELLES

DE BELLEVUE-LES-BAINS;

Présentée à la Faculté de Médecine de Montpellier, et SOUTENUE *le   Janvier* 1809,

POUR Y ÊTRE AGGRÉGÉ;

PAR JACQUES VERCHERE,

Né à Bellevue-les-Bains, Département de Saône et Loire, reçu Docteur en Médecine en 1794, et nommé Inspecteur des eaux en 1805.

A MONTPELLIER,
Chez JEAN MARTEL AÎNÉ, Imprimeur de la Faculté de Médecine, près l'Hôtel de la Préfecture, n.º 62.

1809.



AU PLUS TENDRE

E T

AU MEILLEUR DES PÈRES.

Comme un tribut d'attachement , de reconnaissance et de respect filial !

VERCHERE.

NOTICE

SUR

LES EAUX MINÉRALES EN GÉNÉRAL,

ET SUR CELLES

DE BELLEVUE-LES-BAINS.

Si fuerit medicina universalis, certè aquæ minerales quæ primo cito, tutè, efficaciter et sine virium diminutione, per omnis generis emunctoria, excrementa foras è corpore educunt : ut pote, non solum ventriculi et intestinorum colluviem, sed etiam per urinam et per cutem eliminant. Quæ, secundo, insignem alterandi virtutem possident, lentos et tenaces humores solvendo, acria salia diluendo et temperando, acida et austera corrigendo, obstructiones reserando. Quæ, tertio demum, tonicæ et roborantes sunt, et ætati cuilibet, temperamento, sexui conveniunt.

FREDERICUS HOFFMANNUS, *Dissertatio de aquis mineralibus*; *pag.* 141.

LES eaux minérales doivent être classées dans l'ordre des remèdes les plus actifs et les plus puissans, contre un grand nombre de maladies : c'est un des bienfaits de la Providence mis sous la main des hommes pour les guérir. Long-temps

leur action est demeurée cachée, et ce n'est que par l'expérience et l'observation qu'on en a déterminé les effets avantageux. Les premiers et les plus anciens auteurs de médecine parlent peu de l'administraion intérieure des eaux minérales; mais une lecture attentive et réfléchie de leurs ouvrages, ne permet pas de douter qu'ils les employaient dans l'usage extérieur.

Hippocrate, le premier maître dans l'art de guérir, nous a laissé un traité intitulé : *de aere, aquis et locis*, qui prouve, par son étendue, qu'il examinait avec soin les qualités différentes des eaux, pour faire le choix de celles qu'il croyait les plus propres à entretenir la santé; quelques ouvrages du même auteur, et particulièrement les aphorismes, annoncent qu'ils observait attentivement les effets de l'eau appliquée à l'extérieur.

Il s'exprime ainsi sur l'effet du bain, dans le livre second du régime : « les bains chauds amaigrissent et rafraîchissent ceux » qui les prennent à jeun ; si on les prend après avoir mangé, » ils échauffent et ils humectent; mais les bains froids font tout » le contraire. »

Il dit, dans l'aphorisme vingt-trois de la cinquième section : » il faut se servir d'eau froide dans les parties d'où il coule du » sang et où il en doit couler; il ne faut pas l'appliquer dans » l'endroit même, mais aux environs. Dans les inflammations » et dans les ardeurs brûlantes qui sont rouges et de couleur » du sang qui vient d'y aborder, il faut l'appliquer dessus et » non sur celles qui sont invétérees; car l'eau froide les fairait » noircir. Elle est utile aussi dans les érésipèles qui ne sont » pas ulcérés; mais elle nuit à ceux qui le sont. »

Dans le vingt-cinquième aphorisme de la même section, il ajoute : « dans les tumeurs des articulations, dans les douleurs » qui sont sans ulcère, dans celles de la goutte et dans les » convulsions, le plus souvent l'eau froide que l'on y verse » abondamment soulage; diminue la tumeur et dissipe la

» douleur ; car l'engourdissement modéré a la vertu de dissiper » la douleur. »

Depuis cet auteur, dont les préceptes ont eu, dès leur naissance, et conservé jusqu'à nos jours force de loi, on cite peu d'observateurs qui traitent expressément de l'action des eaux, autres que Galien, qui lui a succédé dans sa brillante réputation.

Cet auteur, en parlant du passage des bains chauds aux bains froids, ne blâme point cette pratique. Il croit que par là les hommes deviennent plus robustes, que la peau en devient plus dure, la santé plus ferme et plus vigoureuse, et qu'ils acquièrent plus de force pour supporter les changemens de température et les injures de l'air. Cette pratique ne pourrait cependant être employée généralement (on sait que les habitudes et le genre de vie changent les constitutions, modifient l'usage que l'on doit faire des secours que procure l'art de guérir), mais on n'ignore pas qu'elle est assez répandue dans le nord.

Depuis les deux célèbres observateurs que je viens de citer, l'étude de la médecine et de ses accessoires éprouva une sorte de stupeur, et la science fit peu de progrès jusqu'à la fin du seizième siècle et au commencement du suivant, où, cette branche si importante et si utile à l'humanité, ressentit la même commotion qui, dans ses heureux effets, ranima le goût d'une méthode sage et sûre dans l'étude des autres sciences.

On juge cependant, d'après l'histoire et les monumens conservés, que si, avant la révolution que je viens d'indiquer, on n'examinait pas avec détail les différens principes renfermés dans les eaux et les propriétés qui en résultaient, on ne négligeait pas leur administration externe.

Tout le monde sait que, dès la plus haute antiquité, tous les peuples ont fait un grand usage des bains ; c'était un des secours les plus puissans de l'hygiène. Les Grecs et les Romains, les deux nations les plus célèbres, faisaient du bain un usage

habituel et journalier ; ils le prenaient froid ; ils le prenaient chaud, quelquefois isolé, quelquefois alternativement. Les vestiges de magnificence qui nous restent de leurs ouvrages et particulièrement des derniers, ajoutent au témoignage des historiens une preuve sans réplique du prix qu'ils attachaient aux bains, soit pour conserver leur santé, soit pour remédier à leurs maux. Antonius Musa rétablit, par l'usage du bain froid, la santé de l'empereur Auguste qui était extrêmement sujet aux fluxions et aux catarrhes ; ce médecin essaya de guérir par ce remède toutes les maladies ; c'est par son conseil qu'Horace quitta les eaux chaudes de Baies, parce que ses yeux étaient trop enflammés pour passer à Clusium et à Gabie pour y prendre le bain froid.

D'après les preuves ci-dessus et auxquelles il serait facile d'en ajouter d'autres toutes aussi convaincantes, il n'est pas permis de douter que, dans tous les temps, les hommes ont cherché, dans l'usage tant externe qu'interne des eaux froides ou chaudes, un préservatif ou un remède à leurs maux, comme ils y trouvaient un des principaux soutiens de leur vie.

Avant les découvertes des chimistes de nos jours, leurs prédécesseurs n'avaient pas peu contribué, par leur zèle et leurs travaux, aux progrès de la science. Paracelse, Vanhelmont, Raimond-Lulle cultivèrent toutes les branches de la chimie et s'attachèrent à l'examen des qualités différentes des eaux, des principes qu'elles pouvaient renfermer. Sthaal, Beker, Boërrhaave et Frédéric Hoffmann leur succédèrent ; et c'est aux recherches, aux expériences multipliées des uns et des autres, que nous devons les découvertes étonnantes qu'a éclairé la fin du dix-huitième siècle.

Les médecins praticiens, avertis par les travaux de leurs collaborateurs, et instruits par les observations qui leur étaient personnelles, apprécièrent les ressources qu'ils pouvaient espérer de l'usage tant interne qu'externe des eaux, pour détruire ou diminuer les maux de ceux qui leur demandaient

des conseils. Je pourrais faire ici une longue énumération de ces médecins célèbres ; les Sennert, Baillou, Fernel y tiendraient le premier rang.

Par le calcul des temps, le rapprochement des époques, les citations des auteurs soit chimistes, soit médecins praticiens ; nous touchons de près au moment auquel la connaissance des eaux minérales et de leur utile application est presqu'arrivée au point de perfection, soit pour leur théorie chimique, soit pour l'usage qu'on peut en faire contre les maux qu'elles sont susceptibles de guérir.

Les ouvrages de MM. Chaptal et Fourcroy ont enseigné une méthode d'analyse perfectionnée, et d'autres chimistes célèbres ont contribué avec eux à resserrer l'anneau qui rend inséparables les progrès des sciences utiles, telles que la médecine, la physique, l'histoire naturelle, ou ont répandu sur l'étude de ces sciences un attrait irrésistible. Quelques-uns, et des plus distingués, ont rendu à la société le service essentiel d'appliquer les procédés chimiques aux arts utiles ou agréables.

Il résulte de cet exposé sommaire sur les eaux minérales en général, que leur utilité est depuis long-temps démontrée par la théorie et les observations pratiques : il est de plus constant que jamais les principes qui les constituent n'ont été mieux connus qu'ils le sont de nos jours. Aussi l'usage que l'on en fait dans la pratique de la médecine est-il plus sage et mieux dirigé.

Différentes divisions des Eaux minérales

Lorsque, dès le principe, il a été question d'établir une méthode pour diviser les eaux minérales, on a dû d'abord choisir celle qui paraissait la plus sûre pour en reconnaître l'action sur les corps animés qui s'y trouvaient exposés, et il

n'y en avait pas de meilleure que l'impression qu'elles produisaient sur les sens.

Le plus exercé, et celui duquel ils semblent tous participer, le tact, établit que les unes produisaient une sensation de froid, et que d'autres manifestaient un degré de chaleur au-dessus de notre température. De là, la première division des eaux minérales en froides et en chaudes.

Cette première découverte était bien faible, et on recourut à l'aide des autres sens pour la perfectionner ; l'on consulta successivement le goût, l'odorat, les différentes couleurs. Par les progrès des sciences naturelles et particulièrement de la chimie, on demeura persuadé que les qualités physiques des eaux ne pouvaient donner les moyens de déterminer leurs principes ; l'on procéda à l'examen analytique des substances qu'elles pouvaient contenir.

On employa, pour le faire, l'évaporation à siccité, faite au feu ou au soleil ; le résidu et les eaux elles-mêmes furent traitées par les réactifs; enfin on s'empara de tous les moyens chimiques pour parvenir à une analyse sûre et exacte. Alors on put diviser méthodiquement les eaux minérales, parce que l'on connut bien tous les principes qui entraient dans leur composition. Long-temps les principes gazeux dont elles sont presque toutes imprégnées furent hors de portée d'être appréciés, et ce n'est que depuis peu qu'on les a démontrés et définis d'après des appareils et des procédés aussi ingénieux qu'utiles.

La division des eaux minérales fut d'abord basée sur leurs qualités sensibles : on en reconnut de froides et de thermales ; les chimistes et les auteurs de matière médicale les distribuèrent ensuite en quatre classes principales, relatives aux principes dont elles étaient plus ou moins chargées ; d'où ils firent les eaux acidules (chaudes ou froides), les eaux salines, les eaux martiales et les eaux sulfureuses.

Les eaux acidules sont celles qui sont imprégnées de différens gaz ; elles sont chaudes ou froides : les froides sont celles de

Châteldon, Seltz, Vals, etc.; les chaudes sont celles de Vichy; Mont-d'or, Châtelguyon; elles ont les unes et les autres des propriétés analogues à leur température et aux principes gazeux qu'elles renferment.

Les eaux salines sont également froides ou chaudes : les sources principales d'eau minérale saline chaude, que l'on trouve en France, sont celles de Balaruc, Bourbonne, Bourbon-l'Archambaud, Bellevue-les-Bains. Les eaux salines froides sont celles de Sedlitz, Epsom, etc. : les unes et les autres sont caractérisées par le goût qu'elles ont; leur saveur se modifie par la qualité des sels qui leur sont propres.

Les eaux martiales sont celles qui contiennent du fer; elles sont toutes froides et plus ou moins piquantes suivant la nature de l'intermède qui y tient le fer en dissolution. On en distingue de deux sortes : les premières sont celles où le minéral est dissous par le gaz méphitique, ou acide carbonique; telles sont celles de Spa, Pyrmont, Pougues, Bussant : les secondes sont celles où le fer n'est que suspendu ou dissous par l'acide vitriolique; telles sont celles de Passy, Forges, Condé et Aumales : dans celles-ci le fer se dépose promptement sous forme d'ocre.

Les eaux sulfureuses sont celles où l'on soupçonne l'existence du soufre; elles sont caractérisées par une odeur toute particulière qui rapproche de celle de l'œuf couvé; les chimistes modernes les distinguent en hépatiques et hépatisées. Les premières sont à Bagnères, Cauteretz, et les autres sont celles d'Aix-la-Chapelle, Montmorency, etc.

On distingue encore des eaux savonneuses, onctueuses au toucher; elles sont thermales, comme Plombières, Luxeuil : les uns attribuent cette onctuosité à une matière bitumineuse; d'autres préfèrent l'expliquer par la décomposition des conferves qui se forment dans les réservoirs où ces eaux sont renfermées.

Cette division des eaux minérales n'est pas tellement exacte que quelques-unes d'entr'elles ne puissent être indistinctement placées dans plusieurs classes, parce qu'il en est beaucoup où

l'on rencontre des principes de différente nature réunis et combinés.

Les travaux et les découvertes des chimistes modernes sur les eaux minérales, les analyses perfectionnées qu'ils en ont faites, leur ont persuadé qu'ils pouvaient établir une classe de plus, celle des eaux minérales artificielles. En effet, puisque l'art donne les moyens de connaître, avec une précision presque mathématique, les différens principes qui composent une eau minérale naturelle quelconque, il n'est pas permis de douter que l'on ne puisse, en employant les mêmes substances, composer une eau de même nature. Reste à savoir si le mélange des principes peut être aussi exact et aussi efficace, que lorsqu'il a été préparé de longue main. Quoiqu'il en soit, les eaux minérales naturelles sont assez généralement répandues dans l'Empire Français, pour que tous ceux auxquels elles conviennent, ou sont nécessaires, puissent y recourir au besoin. Il est cependant des circonstances, où le déplacement est difficile ou impossible ; alors les eaux minérales artificielles sont un bienfait réel et peuvent être d'une grande utilité.

Après avoir tracé les différentes divisions des eaux minérales, il est essentiel de faire connaître leur propriété et leur administration soit interne, soit externe ; et ce, en raison des principes qu'elles renferment, de leur chaleur plus ou moins intense, etc.

Propriétés des différentes espèces d'eaux minérales, et méthode générale de leur administration.

La division que j'ai tracée des espèces d'eaux minérales, doit régler le développement des idées les plus généralement

reçues sur leurs propriétés et les différentes circonstances de leur application.

La première classe des eaux minérales est celle des eaux acidules froides et thermales : les acidules froides ne s'administrent que pour l'usage intérieur. Elles conviennent pour détruire les maladies de l'estomac qui proviennent de la faiblesse de ce viscère; elles le stimulent et corrigent les mauvais levains qui peuvent y être contenus. L'usage des acidules chaudes et leurs propriétés se règlent d'après leur température et les principes gazeux ou fixes qu'elles renferment.

Les eaux minérales salines qui forment la seconde classe de la division la plus généralement adoptée, se subdivisent également en froides et en chaudes. Les premières sont en petit nombre, et ne s'employent qu'à l'intérieur; elles participent des vertus apéritives de l'eau, en général, et de la qualité des différens sels qui entrent dans leur composition.

Les eaux minérales salines et thermales s'emploient en boisson, bains et douches; elles sont apéritives, toniques; quelques-unes sont purgatives : prises à l'intérieur, elles conviennent dans la plupart des engorgemens des viscères. Le bain et la douche de ces eaux sont efficaces contre les paralysies essentielles ou symptomatiques, contre un grand nombre d'affections du système cutané, contre les rhumatismes, les maladies laiteuses, etc. Elles excitent, sous l'une et l'autre forme, cet agent puissant dont la nature se sert pour détruire les causes de nos maux : de là, leur utilité incontestable dans quelques circonstances de maladies chroniques. Leur usage est contr'indiqué par une trop grande susceptibilité du système nerveux, et par l'irritabilité des organes pulmonaires.

Les eaux martiales ou ferrugineuses sont toutes froides, et ne s'administrent qu'en boisson : elles sont toniques, apéritives et astringentes comme toutes les préparations du minéral qui fait leur base; elles sont utiles dans les maladies causées par l'atonie

de la fibre, mais elles seraient funestes dans celles compliquées d'irritation et de spasme nerveux.

Les eaux sulfureuses s'administrent en boisson, bains et douches; elles sont souveraines dans toutes les circonstances de suppuration interne; elles dessèchent et guérissent les vieux ulcères. Leurs propriétés, la méthode d'en faire un usage sûr, ont été suffisamment éclaircies par M. Bordeu, dans son traité sur les eaux minérales d'Aquitaine.

Il est nécessaire d'observer qu'avant de se décider à mettre les malades à l'usage des eaux, il convient de les y disposer par l'usage de quelques remèdes préparatoires, qui varient suivant les vertus des eaux qu'on doit leur faire prendre, et doivent être proportionnés à l'âge, au sexe, au tempérament et à la nature de la maladie des différens sujets. Il est encore des précautions à prendre pendant l'usage, et qui doivent même se prolonger un mois ou six semaines, après qu'on l'a cessé. Les plus essentielles sont d'éviter, avec soin, l'impression d'un air froid et humide, l'exposition prolongée au soleil; en un mot, tous les changemens brusques de température: les malades doivent aussi s'astreindre à un régime doux et sobre, faire un exercice modéré, et se soustraire par la dissipation aux affections pénibles.

Cet exposé ne peut être considéré que comme sommaire, et chacune de ses parties exigerait des détails immenses. J'ose exprimer ici le vœu que je forme pour qu'un génie exercé réunisse, commente les matériaux précieux qui sont épars sur les eaux minérales, et en compose un corps de doctrine qui éclairerait sur les principes, les propriétés et l'administration des différentes espèces d'eau, et particulièrement de celles de l'Empire Français.

Des Eaux de Bellevue-les-Bains, autrefois Bourbon-Lancy.

Partie historique et descriptive de cette Ville et des eaux qui y sont placées.

Bellevue-les-bains (Arrondissement de Charrolles, Département de Saône-et-Loire), portait autrefois le nom de Bourbon-Lancy : cette ville est située à mi-côte, dans un aspect agréable et une température douce. On y voit beaucoup de vieillards sans infirmité, et on y remarque rarement d'épidémies, si ce n'est celle de la petite vérole qui se reproduit à divers périodes, mais que l'on a espoir de détruire par la vaccine qui s'y pratique avec beaucoup de succès.

On trouve à Bellevue tout ce qui peut être nécessaire à l'aisance et à l'agrément de la vie : le sol est un composé d'argile et de sable ; le terrein est léger. La récolte la plus abondante est en seigle, excepté aux environs de la Loire où il y a beaucoup de froment ; il y a des vignes en suffisante quantité pour produire le vin nécessaire à la consommation des habitans.

Les environs sont coupés de bois, de prés, de petits ruisseaux qui se perdent dans la Loire : il y a beaucoup de montagnes et l'air y est très-pur. On découvre au couchant, une plaine immense qui est au-delà de la Loire, et fait partie du Département de l'Allier. Cette ville est traversée par trois grandes routes qui, sans être de première classe, sont commodes et assez fréquentées. De là, naît une grande facilité pour

ceux que leurs affaires, le besoin ou la curiosité attirent dans ces cantons. Tous ceux qui y viennent pour la première fois, sont frappés de la beauté du local et de la salubrité de l'exposition.

La ville n'est pas très-étendue dans le moment actuel; mais lorsque l'on pratique des fouilles aux environs, on rencontre, à une distance de plus de demi-lieue, des décombres et restes de murs qui attestent qu'elle était autrefois beaucoup plus considérable.

Sa population s'élève, en y comprenant la banlieue, à trois mille habitans : ils sont généralement bien constitués; leurs mœurs sont douces; ils jouissent de cet état heureux de médiocrité qui ne permet pas de se livrer aux recherches du luxe, mais qui préserve des atteintes du besoin.

La ville de Bellevue était très-connue sous le nom de Bourbon-Lancy; il en est fait mention dans tous les dictionnaires de géographie et dans le dictionnaire historique de Morery; tous parlent, avec éloge, des eaux qu'elle renferme. Dans l'état actuel, elle n'a d'autre établissement intéressant qu'un hôpital auquel appartient la propriété des sources minérales, par décret de sa Majesté Impériale. Les administrateurs de cet hospice, secondés par le zèle et les bonnes intentions de M. Roujoux, Préfet du Département, ont fait tous leurs efforts pour utiliser cette concession au bénéfice des pauvres; et tout fait espérer qu'ils parviendront à leur but.

Les eaux de Bellevue-les-Bains sont situées dans un faubourg de la ville dit de Saint-Leger. Ce faubourg est lui-même placé dans un vallon fermé de trois côtés, qui ne s'élargit d'abord au nord que pour se porter ensuite au couchant. On y remarque, au bas d'un roc coupé à pic de la longueur de trente toises, situé au midi, une vaste cour d'où sortent sept sources, six chaudes et une absolument froide.

Dans l'enceinte de cette cour, on trouve un vaste réservoir de forme circulaire, fermé autrefois par des massifs énormes

de pierre de taille agencés les uns sur les autres, et maintenus par des liens en cuivre et en fer. Ce réservoir est de quarante-deux pieds de diamètre, et pavé en marbre : son architecture et différentes pièces qui l'environnent et que l'on a découvertes même en dernier lieu, donnent lieu de penser qu'il fut construit dans le temps par les Romains.

Une description exacte et détaillée de l'état antérieur de ce monument et de sa situation actuelle, serait sans doute intéressante ; mais, placée ici, elle entraînerait des longueurs, et elle le sera plus utilement dans un prospectus que l'administration de l'hospice, de concert avec M. le Préfet, se propose de distribuer, lorsque les constructions et réparations seront achevées pour assurer le service des pauvres, et procurer aux personnes aisées ce qu'elles peuvent désirer pour l'agrément et la décence.

Il suffit d'exposer ici que les eaux de Bellevue sont minérales et thermales, qu'elles sont depuis long-temps célèbres, et que les vestiges de magnificence qui subsistent, constatent leur ancienneté. S'il fallait recourir aux autorités pour la prouver d'une manière plus péremptoire, on pourrait citer *Baccius de thermis*, et Philindre sur Vitruve, qui exposent la structure des bains.

A la fin du seizième siècle, en 1580, sous Henri III, M. Miron, médecin de ce roi, entreprit des fouilles qui produisirent peu d'effet ; elles furent continuées en 1602 et en 1608, par M. Descures qui découvrit une nouvelle fontaine qui a retenu son nom. Le gouvernement lui avait accordé quatre-vingt-dix mille treize livres (somme considérable pour le temps), afin qu'il fît exécuter les travaux et réparations nécessaires, mais il ne put les obtenir par suite de la mort funeste d'Henri IV.

Cette circonstance éveilla l'attention des savans, et les engagea à recueillir ce qu'il y avait de plus connu sur Bourbon et ses bains. Jean Ban, auteur de Moulins, en parla avec éloge dans son traité sur les eaux minérales de la France. Aubery

en 1604 décrivit toutes les merveilles qu'on y observait de son temps. M. Philippe Mouteau, intendant de ces eaux en 1642, fit tous ses efforts pour rétablir le crédit des eaux qu'il administrait.

Les médecins qui lui succédèrent firent preuve du même zèle, mais ne purent obtenir des états de Bourgogne que des sommes modiques, et à des intervalles très-éloignés ; enfin mon aïeul et mon père, successivement chargés de la direction de ces eaux, ont fait plusieurs tentatives pour obtenir des réparations et constructions nouvelles.

M. Pinot, surintendant des eaux minérales du Bourbonnais, et correspondant de l'Académie de Dijon, a publié deux ouvrages sur les eaux de Bourbon, l'un intitulé, *Lettre sur les eaux thermales de Bourbon-Lancy en* 1743, et l'autre, *Dissertation sur les mêmes eaux.* Ces deux ouvrages adressés à M. de Senac, alors premier médecin, sont écrits avec ordre, clarté et précision. Ils ont pour objet d'éclairer le public sur les propriétés salutaires des eaux, et de solliciter, en leur faveur, le crédit de celui auquel il en faisait hommage.

Les eaux de Bourbon, actuellement Bellevue-les-Bains, ont été analysées par M. Duclos, et il en fit le rapport à l'Académie des sciences en 1697 ; elles furent aussi comprises dans le travail fait par MM. Venel et Bayen, en 1760, sur les eaux minérales de France ; mais le résultat de leurs recherches n'a pas été publié.

L'ancien gouvernement a presque toujours refusé d'accorder quelque chose pour l'entretien des eaux, elles se sont de plus en plus dégradées dans le temps et par suite de la révolution ; mais on a tout lieu d'espérer que, par la concession faite à l'hospice, on parviendra à leur rendre la célébrité dont elles jouissaient autrefois ; réputation qui n'est pas équivoque, puisque les anciennes chroniques assurent que l'on y voyait affluer tout ce que la Cour et les provinces avaient de distingué.

Propriétés physiques, chimiques et médicales des eaux de Bellevue-les-Bains.

Ces eaux salines et gazeuses, à la source principale dite le Lymbe, sont à la chaleur de quarante-huit à cinquante degrés du thermomètre de Réaumur; elles sont extrêmement limpides sans odeur ni saveur bien déterminées; elles bouillonnent continuellement et avec rapidité, ce que l'on doit attribuer au dégagement d'un gaz d'une nature quelconque. Elles déposent dans les autres fontaines qui sont à un degré de chaleur plus modéré, et dans la conduite de décharge de leur trop-plein, une incrustation pierreuse; elles donnent lieu à la production d'une espèce de conferve. Refroidies, elles contractent une odeur pénétrante et nauséabonde. Je ne parle ici que de la source principale, parce qu'à part une chaleur plus ou moins intense, elles présentent toutes à peu près les mêmes phénomènes. Quant à l'origine de ces sources et à celles de leur chaleur différemment graduée, il est difficile de rien dire qui soit satisfaisant; le premier objet est vague et indéterminé, et les recherches coûteraient des sommes immenses, sans éclairer peut-être davantage; l'autre n'est pas encore beaucoup plus éclairci. Cependant quelques physiciens et chimistes s'accordent à attribuer la chaleur des eaux thermales, à la décomposition des roches pyritales que ces eaux traversent.

Les eaux de Bellevue-les-Bains, traitées par les procédés chimiques, offrent les résultats suivans : l'évaporation et les réactifs y démontrent l'existence d'un alkali. Elles renferment plusieurs principes, les uns volatils comme le gaz qui s'échappe continuellement de leur surface, et dont les propriétés se rapprochent beaucoup de celles du gaz acide carbonique, sans qu'il y ait cependant entre ces deux substances une analogie parfaite. Elles en contiennent de fixes, tels que des muriates de soude et de magnésie et quelques portions de fer.

Le point de vue le plus essentiel pour la pratique et la juste application de ces eaux, est un examen attentif de leurs effets sur l'économie animale. Les eaux de Bellevue-les-Bains considérées sous ce rapport, sont toniques, apéritives, stimulantes : elles agissent sur les fluides et les solides ; elles rendent aux premiers cette homogénéité que leur avait fait perdre le concours de plusieurs causes pathologiques ; elles produisent sur les solides des effets aussi sensibles, quoique moins marqués, et rétablissent entre les uns et les autres ce juste équilibre qui constitue l'etat de santé parfaite.

Elles conviennent dans toutes les circonstances d'atonie ; elles auront en conséquence les meilleurs effets dans les suites d'un grand nombre de maladies chroniques, dans les paralysies essentielles ou symptomatiques, dans les fleurs blanches, dans les faiblesses ou difficultés de la digestion. L'usage ancien et journalier que l'on en fait pour combattre les différentes espèces de rhumatisme chronique, les contractures des membres, les suites de blessure, les ankyloses commençantes, différens symptômes nerveux ; cet usage, dis-je, fondé sur l'observation et une pratique heureuse, démontre que les eaux de Bellevue-les-Bains ont des propriétés médicinales bien établies. Je pourrais ajouter, comme une preuve sans réplique, l'extrait des cures étonnantes qu'elles ont opérées sous la direction de mon aïeul et de mon père ; j'y joindrais quelques observations qui me sont personnelles, mais je me trouve arrêté par les bornes que je me suis prescrites, et je suis forcé de renvoyer cet objet au moment où je pourrai traiter des eaux qui sont confiées à mon inspection avec tous les détails et l'étendue dont elles sont susceptibles.

Si les eaux de Bellevue-les-Bains opèrent des prodiges dans certaines affections, il ne faut pas en conclure que l'on puisse les employer comme un remède universel ; il est au contraire un grand nombre de maladies dans lesquelles leur usage serait pernicieux. Telles sont les maladies vives et aiguës, la dispo-

sition fébrile, les spasmes violens, en un mot, cet état tumultueux des solides et des fluides dont l'agitation et la réaction réciproque entraînent quelquefois des accidens si terribles, qu'ils causent leur destruction totale.

Les eaux de Bellevue-les-Bains s'emploient dans l'usage interne et externe : prises à l'intérieur elles stimulent l'action des premières voies ; elles se distribuent dans tous les couloirs; elles répandent dans tous les vaisseaux et les liqueurs qu'ils renferment, ces parties balsamiques dont elles sont imprégnées; elles entraînent, par les différentes excrétions, et particulièrement par la peau et les urines, les substances étrangères et nuisibles. On les donne à la dose de plusieurs gobelets pris le matin à jeun à des intervalles convenables et plus ou moins rapprochés, suivant qu'elles passent plus ou moins bien : on augmente la dose, et on les continue dans la proportion des bons effets qu'elles opèrent.

Ces eaux s'administrent également sous forme externe ; on les emploie en bains, douches et étuves ; leur action n'est ni moins réelle ni moins utile que lorsqu'elles sont prises intérieurement : on peut même ajouter que, par les deux méthodes réunies et combinées, elles ont des effets plus rapides et plus marqués.

Le degré de chaleur qui est le plus ordinaire pour le bain est de trente à trente-deux degrés du thermomètre de Réaumur; celui de la douche est de trente-huit à quarante : on les modifie l'un et l'autre suivant la constitution du sujet que l'on traite, celle de sa maladie, les effets du remède. Il en est de même pour la durée et le nombre des bains et douches : on peut cependant dire que le bain le plus long n'excède pas une heure et demie. Après le bain le malade passe à la douche ; on ne saurait la prolonger plus de vingt à vingt-cinq minutes. On emploie aussi l'étuve dans plusieurs circonstances.

Ces différens secours s'administrent pendant vingt à vingt-cinq jours avec des intervalles convenables : il est reconnu

qu'ils sont plus efficaces dans les saisons du printemps et de l'automne, parce qu'à ces deux époques de l'année, la température est plus douce et plus égale, et qu'on éloigne les malades du danger d'être exposés ou au froid qui contrarierait l'action des eaux qui porte tout à la circonférence, ou à une chaleur trop forte, qui entraînerait une déperdition de forces nécessaires au malade, pour soutenir un traitement qui ne laisse pas de fatiguer beaucoup en raison des sueurs abondantes qu'il provoque. Il est cependant prouvé par plusieurs expériences, qu'à l'aide des précautions que le bon sens et une pratigue judicieuse suggèrent, il est, dis-je, prouvé que l'on peut faire usage des eaux dans toutes les saisons de l'année.

Les auteurs de matière médicale qui ont traité des eaux minérales en général et de leur application, ceux qui ont écrit sur quelques-unes en particulier, sont tous d'accord que, pour obtenir de bons effets de leur usage, il convient d'y disposer les malades par quelques remèdes préparatoires. Les uns indiquent la saignée, d'autres l'emploi des vomitifs ou de quelques remèdes évacuans ou altérans. Je crois qu'à cet égard, on ne saurait fixer un mode général de préparation : on est toujours obligé, pour que cette préparation soit méthodique et sûre, de la subordonner aux circonstances particulières de la constitution des malades, aux affections qui rendent l'usage des eaux nécessaire.

S'il est nécessaire de varier la préparation à l'usage des eaux suivant les indications que présente l'état du malade, il ne l'est pas moins de surveiller l'action de ce remède pendant que les malades y sont soumis; on doit également leur prescrire un plan de conduite lorsqu'ils l'ont cessé, parce que son influence sur l'économie se prolonge encore long-temps après la cessation des bains et douches, et parce que d'ailleurs cette attention est indispensable pour assurer les bons effets qu'ils auraient pu produire.

FIN.